

# ULM Hélico Classe 6

PHASE  
D'EXPÉRIMENTATION  
FORMATION

## Le rêve devient réalité !

Comme vous le savez déjà, la FFPLUM s'est engagée, aux côtés des autorités de tutelle, et plus particulièrement de la MALGH/DGAC, ainsi que de l'UFH (Union Française de l'Hélicoptère) et de la FFG (Fédération Française de Giraviation), dans l'étude de la mise en place d'une réglementation relative à la création d'une classe 6 «ULM Hélico».

Cette nouvelle classe répondra strictement aux critères de base qui prévalent pour les autres classes ULM en France ; et bien entendu à ceux définis par l'Annexe II du règlement Européen 216/2008.

Le travail, entamé depuis maintenant de nombreux mois, conduit aujourd'hui la FFPLUM, avec la DGAC, à entrer dans une nouvelle phase : celle de l'expérimentation, dans le cadre de la formation pour l'obtention de la Licence et du Brevet de pilote «ULM Hélico», classe 6.

La Fédération s'est engagée auprès de la DGAC à mener cette phase expérimentale de formation en respectant un cahier des charges et certains critères dans la sélection des élèves pilotes «ULM Hélico» qui y participeront.

Avec Jacques Maurel, instructeur ULM et Hélico, une sélection de 10 élèves pilotes ULM Hélico (3 femmes et 7 hommes avec 4 instructeurs) s'est opérée sur certains critères déterminés en accord avec la DGAC ; ces critères autorisent à mener l'expérimentation avec un panel d'élèves qui permette de tirer des enseignements objectifs destinés à établir et formaliser les procédures, les méthodes, les outils pédagogiques et les futurs programmes en vue de la formation des pilotes de cette nouvelle classe.

L'expérimentation doit également permettre de déterminer l'aptitude des 2 hélicoptères retenus pour l'expérimentation (Kompress et Kiss Famas), qui voleront sous laissez-passer, à permettre la formation de pilotes en toute sécurité.



Lors du Forum de Blois, l'intervention sur la classe 6, très suivie

Maxime Coffin aux côtés de Dominique Méreuze, lors du forum



L'expérimentation se déroulera sur une période de 6 mois, à compter du 18 octobre et à partir de l'aérodrome de Berre La Fare (LFNR).

Il est cependant important de souligner qu'aucun quota de réussite n'a été fixé aux instructeurs (instructeurs ULM et Hélico en activité), ce qui bien entendu mérite d'être souligné en termes de **sécurité**. La formation ne sera en aucun cas «bradée», pour quelque impératif que ce soit. La réglementation ULM française sera strictement respectée en termes de poids notamment, aussi bien pour la masse à vide des appareils que la masse maximum au décollage lors de l'écologie.

Les instructeurs, **bénévoles**, je tiens à le souligner, ont la plus grande liberté pour mener ces formations, tant sur le plan pédagogique que du contenu du programme. Quand ils le jugeront possible et après des tests en vol et théoriques au sol, une attestation de formation sera délivrée en cas de réussite. Elle permettra la délivrance de la Licence et Brevet pour la classe 6 «ULM Hélico» dès la création de celle-ci, dont nous pensons qu'elle pourra voir le jour en principe avant l'été 2011.

Parallèlement, le travail continue avec la DGAC pour la rédaction des textes qui devront entrer en vigueur lors de la création de la classe 6, après la phase d'expérimentation.

Il nous faut aussi déterminer avec les services de la DGAC les critères de formation et de nomination des premiers instructeurs ULM classe 6.

Nous construisons pour le futur, et c'est une œuvre passionnante, à la réussite de laquelle la Fédération, les instructeurs et les élèves mettront tout leur cœur et leur enthousiasme.

Certains craignent que l'esprit ULM se perde avec la création de cette classe, plus technique que d'autres, et qu'elle mette en danger la réglementation ULM. Qu'ils se rassurent !

Comme déjà évoqué plus haut, cette classe, je tiens à le répéter, **répondra strictement aux critères de base qui prévalent pour les autres classes ULM en France.**

La richesse du mouvement ULM réside dans sa diversité. Chacun peut choisir en fonction de ses goûts et de ses moyens financiers ce qui lui convient le mieux. L'arrivée de l'autogire il y a quelques années avait fait l'objet de polémiques. La catastrophe annoncée n'est pas arrivée ! Bien au contraire, le vol en autogire est bien plus sûr qu'avant. Par ailleurs, la venue des multiaxes très «performants» n'empêche pas les amoureux du Pendulaire de vivre leur passion et n'entrave pas la progression rapide et constante du paramoteur. Nous allons apporter la possibilité de progrès rapides et d'innovations à une classe d'aéronefs aujourd'hui enfermée dans un carcan de contraintes qui freine son expansion et limite l'accès à la pratique.

Nous, qui avec nos paramoteurs, à bord de nos pendulaires, multiaxes, autogires et ballons, avons la chance et le bonheur de pouvoir pratiquer le vol ULM, ne soyons pas égoïstes !

Permettons aux centaines de passionnés de la voile tournante, aujourd'hui frustrés et simple spectateurs, de nous rejoindre dans le vaste ciel qui leur tend les bras !

Dominique Méreuze  
Président de la FFPLUM